



Compagnie des archers du pays Sostranien
10 la roche mangeon 23800 Colondannes
Tel:06,50,28,81,70
Mail: compet.caps23@gmail.com

FFTA n°1823022

INVITATION

TAE 12 Juin 2022

toutes distances

support du CD23 TAE 50m le matin

support du CD23 TAE 70m l'après midi

SELECTIF AU CHAMPIONNATS ET COUPES DE FRANCE

à l'annexe 2 du stade municipal du CHEIX 23300 La Souterraine

lat: 46,247639

long: 1,500588

places disponibles :

**44 places par départs, plus 8 places réservées pour la cible tremplin
soit 52 places par départ avec deux départs dans la journée
tir en AB-CD, si le nombre d'archers le permet tir en ABC**

règlement d'accès :

**licences 2022 valide et certificat médical s'il n'est pas inscrit sur la
licence a présenter au greffe
tenu blanche ou de club souhaitée**

arbitres :

**arbitre responsable M ROGER Patrice
arbitre suppléant M SCHILL Cédric**

blasons :

réglementaire selon la distance ,la catégorie d'age et d'arc

montant :

adultes : 1 départ 10euro 2 départs 17 euro

jeunes : 1 départ 8 euro 2 départs 12 euro

inscriptions :

avant le vendredi 11 juin 2022 uniquement par mail a l'adresse suivante : compet.caps23@gmail.com

horaires :

matin

9h00

9h15

10h00

ouverture du greffe

entraînement sur blason

début des tirs

résultats

après-midi

13h30

14h00

14h 30

17h30

récompenses :

-aux 3 premiers de chaque catégories

-prix à la première équipe par catégorie si au moins deux équipes déposées au greffe

cible tremplin :

ouverte aux jeunes archers poussin ou benjamins n'ayant jamais participé a une compétition officiel

le tir se fait a 20m sur blasons de 122cm de diamètre a une hauteur de 1m10 pour le centre

16 places disponibles sur la journée(archers n'ayant jamais participe a la cible tremplin sont prioritaire ,puis inscription dans l'ordre d'arrivé)

buvette et restauration sur place